

« L'accueil des migrants en transit continuera »

SOLIDARITÉ Le centre Pausa, ouvert voilà un an, est maintenu par la collectivité. Celle-ci revoit toutefois son modèle et insiste sur la sécurité des personnes. Explications

Thomas Villepreux
tvillepreux@sudouest.fr

Il n'a pas été ouvert ici, à 30 km de la frontière espagnole, par hasard. C'est à la suite d'une arrivée croissante de migrants originaires d'Afrique subsaharienne depuis juin 2018, que le centre d'accueil Pausa a fait son apparition le long de l'Adour. Un an après, il continue à assurer ses missions. Nos confrères de « Mediabask » s'en sont fait l'écho jeudi, dévoilant qu'un changement de formule avait été acté : l'association Atherbea, qui coordonnait jusqu'alors la structure avec ses sept salariés, ne fait plus partie de la mécanique.

Mis à disposition sur le quai de Lesseps depuis novembre 2018, ces locaux offrent donc une halte aux exilés. L'Agglomération en assume le financement depuis le début, au nom du rôle « humanitaire » de Pausa. Coût de l'opération : 70 000 euros par mois.

Seulement voilà, préfet et sous-préfet grincent des dents de même que le ministère de l'Intérieur. Et cela ne date pas d'hier. Ce centre ne doit ainsi pas créer d'appel d'air aux yeux de l'Etat, ni rendre la collectivité complice de l'immigration irrégulière. Le maire Jean-René Etchegaray entend cependant maintenir l'activité, « conscient de [ses] responsabilités ». Pour lui, Pausa n'est pas illégal mais « allégal ». Eloquençeu néologisme : le centre ne tient pas compte de la loi... Touren la respectant.

Gare auxabus

Voilà un an, Pausa pouvait compter sur les 320 bénévoles du collectif Diakité, créé à la fin de l'été 2018 par un groupe d'étudiants en droit pour aider les migrants. Sous la conduite d'Atherbea, ce collectif s'est vite avéré indispensable. Il reste d'ailleurs dans le dispositif. Or Diakité a peu à peu enregistré un essoufflement de ses forces vives. « Il n'y a plus qu'une quarantaine de bénévoles, relève le maire. » Le besoin d'encadrement existe. La responsabilité de la ville ne doit pas être engagée. Et c'est ainsi que le modèle a changé.

Détenteur des pouvoirs de police

administrative, le maire veut éviter que ce refuge ne se transforme en carrefour d'exiliés et de personnes mal intentionnées, venues des environs ou d'ailleurs. En clair, ni alcool, ni drogues, ni bagarres ne doivent simmiser dans ce lieu où, depuis un an, « les migrants, simplement en transit, ont toujours adopté une attitude irréprochable », d'après Jean-René Etchegaray.

Droit commun

Le maire relève par ailleurs une baisse du nombre d'arrivées quotidiennes : « De 120, 130 migrants, à 80, 90. » Il annonce enfin ce chiffre, très précis : « 99,15 % ne restent à Pausa que trois jours. Les autres sont soit des mineurs non accompagnés, soit des mineurs non accompagnés, sous la responsabilité du Conseil départemental. » « Seuls 0,85 % des migrants exigent d'autres réponses », insiste-t-il. Réponses fourries par le Département et deux associations : la Cinmade (accompagnement des migrants) et Etorkiniekin (accueille des mineurs isolés dans des familles). « C'est de cette façon que des accueillants ont été trouvés, que des enfants ont pu être scolarisés. »

Manière de dire que les choses restent en bon ordre. Et qu'à l'avvenir, l'ordre sera maintenu. « Nous embaucherons des personnes présentes sur les lieux pour garantir la sécurité de tous », annonce le maire. Pour Jean-René Etchegaray, « il n'y a aucun problème avec Atherbea, au courant de tout cela ». « Cette association s'occupe admirablement du point accueil jour de la Table du soir, du plan grand froid. Ses missions pour le compte de la collectivité restent nombreuses et importantes. »

Pausa n'entrant pas dans le cadre d'une structure de droit commun, sa gestion va changer. Rappelons qu'après plusieurs demandes infructueuses pour obtenir la participation de l'Etat à l'investissement financier engagé dans Pausa, au nom de son devoir de protection des plus faibles, la Communauté d'agglomération Pays basque (CAPB) avait annoncé fin septembre son intention de saisir le tribunal administratif.



Les migrants attendent généralement moins de trois jours avant de prendre un bus pour poursuivre leur route. PHOTO B. LAPÈGUE

Pausa en gestion directe

La Communauté d'agglomération Pays basque a officialisé samedi, dans un communiqué, qu'elle assure la gestion de Pausa. Elle prend acte du retrait de l'association Atherbea, en rappelant que ce dispositif reposait sur une base partenariale réunissant notamment Atherbea et l'association Diakité et qu'une convention a été établie entre la CAPB et Atherbea qui a pris fin le 31 octobre. « Ces deux partenaires travaillaient [...] à l'élaboration d'une nouvelle convention [...], dit ce communiqué. Le cadre multipartarial n'étant plus pleinement partagé, la CAPB assure dès le 1^{er} novembre la gestion directe de Pausa ». Il est aussi réaffirmé dans ce texte la « volonté de poursuivre les collaborations engagées avec Diakité et les bénévoles ».